



## Section de la Somme

Philippe DECAGNY  
Secrétaire Général

Amiens, le 26 mars 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
20 Boulevard Alsace Lorraine  
80063 AMIENS CEDEX 9

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans votre circulaire du 10 mars 2014, référencée : DM/MD 28-14, relative au projet d'école 2014-2017, vous indiquez que la date de retour des projets d'école est fixée au 30 mai 2014, en ces termes : " 30 mai 2014 : envoi du projet d'école à l'IEN de la circonscription pour avis. Navette(s) IEN/équipes si nécessaire."

Les enseignants devront donc se réunir, à plusieurs reprises, lors des mois de mars, avril et mai afin de procéder à l'élaboration et à la rédaction de ce projet.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que lors de cette période, les écoles ont de nombreux autres dossiers à gérer, dont certains sont extrêmement chronophages, même s'ils revêtent un caractère exceptionnel cette année :

- mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014 ;
- les inscriptions et la préparation de la rentrée 2014 ;
- les décisions de passage des élèves et les dossiers d'entrée en 6<sup>ème</sup> (Affelnet) ;
- la préparation des fêtes d'écoles ;
- etc...

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreuses équipes pédagogiques ont déjà quasiment atteint, quand ce n'est pas dépassé, le nombre d'heures de réunions prévues dans les 108 heures hors présence élèves.

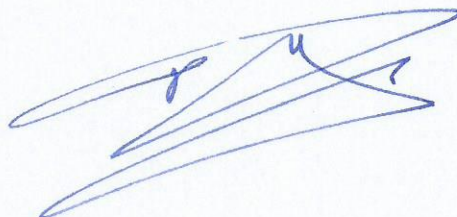
Par ailleurs, compte tenu des dates des différentes phases du mouvement des personnels, un nombre important d'équipes sera remanié après la rédaction de ce projet, amenant les collègues à devoir mettre en place un projet d'école qu'ils n'auront pas rédigé et qui n'intégrera certainement pas l'intégralité des modifications amenées avec la mise en place des rythmes scolaires.

De plus, chaque année à la rentrée, deux journées sont consacrées au travail sur le projet d'école : la journée de solidarité et la 2<sup>ème</sup> journée de prérentrée. Pourquoi ne pas utiliser ces 2 journées pour donner la possibilité à nos collègues de rédiger ce projet d'école en intégrant ainsi les nouveaux collègues et répondant ainsi aux possibles difficultés rencontrées lors de la rentrée (mise en place des 4 jours et demi) ?

C'est pourquoi, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Le SE-UNSA vous renouvelle la demande, qu'il avait déjà formulée lors de la réunion de la CAPD du 11 mars 2014, de revenir sur votre décision de fixer la date de retour des projets d'école au 30 mai et de la reporter au plus tôt à la fin septembre 2014, afin de permettre aux équipes pédagogiques de travailler sereinement.

Espérant que vous aurez à cœur de donner à nos collègues les meilleures conditions d'élaboration du projet d'école, et vous en remerciant à l'avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, abstract shape. The signature is positioned in the lower right quadrant of the page.